

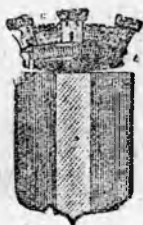
SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE

DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS



BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

IX^e VOLUME



MAI

n^o 5

1881

—
SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11

CONVOCATIONS

Les réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à deux heures, et celles du Conseil d'administration le dernier dimanche, à trois heures, dans une des salles de l'ancien Evêché.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. —
M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.
M. Cossin, secrétaire.
M. Cabot, bibliothécaire-archiviste.

BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.
M.M. Thirion, Minguet et Frémy, vice-présidents.
M. Bruiet, secrétaire-général.
M. Cagny, secrétaire-général-adjoint.
M.M. Jassemmin et Macret, secrétaires.
M. Drivière, trésorier.
M. Daguët, trésorier-adjoint.
M. Vinet, bibliothécaire-archiviste.
M. Rausse, conservateur du matériel.
Jardinier-professeur : M. Dubarle.

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Watry. — M. de Watry. — M. Thirion. — M. Vernois.
M. de Maintenant — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais.
— M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de
Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil).
— M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard
(de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am.
de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. —
M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux.
— M. Sebert. — M. Vinet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Colas. — Brochon. — Simon Compiègne. — Tassin.
— Félix Dupuis. — Bougeonnier. — Fossiez. — Prinville. —
Deslandes — Lozet. — Bourbonneux. — Guinand.

Pont : MM. Renaut, président.

SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Président : M. E. Baudet. — Vice-Président : M. Lane.
Secrétaire : M. Cottard. — Vice-Secrétaire : M. Rodian Louis).
Trésorier : M. Huss. — Délégué : M. Pichon.

N° 5. — MAI 1881.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 1^{er} MAI 1881. — PRÉSIDENTIE DE M. VERNOIS.

La séance est ouverte à 2 h. 1/2.

Le procès-verbal est adopté.

A propos de la reproduction dans le Bulletin d'un article de M. Clausen intitulé : *Une Greffe nouvelle*, M. Thirion fait remarquer qu'en 1833, M. Brifaut, jardinier de la manufacture de Sèvres, employait le même moyen pour rajeunir les vieux arbres confiés à ses soins, se servant de petits coins en fer en place d'un villebrequin, et qu'il obtenait dès la première année des jets d'une vigueur remarquable.

Trois nouveaux Sociétaires sont admis et deux sont présentés.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. GORENFLOT : 23 variétés de légumes, parmi lesquels : magnifiques salsifis et scorsonères, asperges, haricots verts et pommes de terre nouvelles, — *Mention très-honorable*.

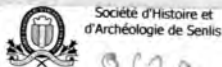
2° Par M. THOMAS : 20 variétés de légumes. — *Mention honorable*,

3° Par M. GUINAND : un pandanus et un caladium. — *Mention honorable*.

M. le Secrétaire-Général dépose sur le bureau :

1° Le rapport de M. Dubarle sur le tarif des travaux de parcs et jardins de la chambre syndicale des architectes-paysagistes. (Président, M. Péan).

2° Le programme de l'exposition de la Société de Montmorency, du 10 au 19 septembre 1881.



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice :

9529

CB :

2686

SHAS



000000003686

3° Celui du Cercle horticole du Havre, du 7 au 10 juillet 1881.

4° Les procès-verbaux suivants:

SECTION DE NANTEUIL.

SÉANCE DU 10 AVRIL 1881. — PRÉSIDENTE DE M. BENOIST.

M. BELLARD présente cinq variétés de légumes. — *Mention honorable.*

SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

SÉANCE DU 20 MARS 1881. — PRÉSIDENTE DE M. LANE.

M. HUSS, dépose sur le bureau 4 cinéraires à fleurs doubles, 2 à fleurs simples et un deutzia. — *Mention très-honorable.*

5° Brochure du plâtre noir de M. Préaud, accompagnant l'envoi de deux sacs de plâtre.

6° Les graines dont la désignation suit, envoyées par M. Faivre, banquier à Beaune, lesquelles sont remises à MM. Reusse, Lozet, Minard et Dubarle, qui rendront compte des résultats qu'ils obtiendront :

1° Sorgho rouge chinois.

2° Sorgho blanc chinois.

3° Haë-Teou, haricot vert chinois.

4° Tsin-Teou, haricot noir chinois.

5° Café cultivé dans les Dombes, arrondissement de Trévoux (Ain). On sème par touffes de 3 graines espacées de 0^m50 en 0^m50 et on donne les mêmes soins qu'aux haricots.

6° Chou Tzé, Millet chinois.

7° Maïs hybride d'Amérique et d'une variété inconnue; fourrage très-abondant.

L'assemblée vote des remerciements au généreux propagateur (1).

Il est donné communication des extraits suivants des bulletins des Sociétés correspondantes :

M. Cassé, de l'Eure, croit avoir détruit en même temps

(1) Voir au Bulletin l'article sur le Haë Tou. — Les renseignements sur la culture ne sont pas parvenus au Secrétariat,

qu'une grande quantité d'insectes, le *Péronospora* qui attaque ses plantes, particulièrement ses laitues et ses artichauts, en mélangeant à ses fumiers : plâtre, sel, cendre, sulfate de fer, colombine et quelques poignées d'aloës en poudre. Puis, pendant les premiers temps de la végétation, il arrose les plantes avec de l'eau de goudron faible, au moyen d'une pompe à main à projection puissante afin de bien mouiller toutes les feuilles en même temps.

Le *Journal d'Agriculture* recommande la culture d'un maïs sucré ridé comestible.

M. le président dit que presque tous les maïs cuits à l'eau bouillante pendant quelques minutes, et mangés chauds avec du beurre frais, font un excellent mets trop peu connu.

Les journaux de Rouen publient de nombreux articles sur une exposition de *Fleurs cultivées dans la mousse humide*, par M. Dumesnil, qui se fait fort d'obtenir ainsi la floraison de toute espèce de plante; mais, cet horticulteur ne divulguant pas le procédé qu'il emploie, nous ne pouvons que mentionner cette nouveauté horticole ou du moins le perfectionnement d'un procédé employé depuis longtemps pour garder dans les appartements les tulipes, jacinthes, crocus, etc., etc.

M. Thirion communique un article du *Bulletin de la Société d'Eure-et-Loir* sur le *Bouturage du Rosier*, qui n'est autre que le procédé employé par M. Dubarle, professeur, et qui réussit parfaitement.

Néanmoins, l'auteur de l'article éclate, sans les détacher à leur aisselle sur la tige, les branches à bouturer; M. Dubarle conteste l'avantage qui peut résulter de la formation d'un bourrelet sur le talon de la bouture, à moins qu'il n'y soit fait une ou plusieurs entailles lors de la mise en terre.

Toutefois, MM. Thirion et Lozet, appuyant l'emploi de la bouture par demi-éclat, il se propose d'en faire l'essai.

La lecture d'un article d'un journal autrichien, préconisant comme épouvantail pour les oiseaux l'emploi d'un chat empaillé; la séance est égayée par l'exposé des divers moyens

recommandés, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre, et dont aucun n'a pu réussir plus de quelques jours, la gent emplumée se familiarisant très facilement avec tous les épouvantails.

M. le Secrétaire général annonce que, faisant droit à quelques observations présentées par la section de La Chapelle, le conseil d'administration a décidé que 300 jetons semblables à ceux employés par la section centrale seraient remis au bureau de ladite section, sans toutefois modifier les autres articles relatifs à sa décision dernière.

Il rappelle à MM. les horticulteurs que, le 10 mai, à neuf heures précises, la commission des apports sur le marché de la ville de Senlis commencera ses opérations.

MM. Talva, instituteur au Plessis-Belleville, Gorenflot, jardinier à Valgenseuse, et Minard, jardinier à Senlis, demandent la visite de leurs jardins.

Il est procédé au tirage de la loterie, composée d'ouvrages de librairie et de légumes offerts par les exposants.

La séance est levée à 4 heures.

Membres admis dans la séance du 1^{er} mai 1881.

M. BOUGEAULT (Pierre), jardinier à Senlis.

M. DUPUIS (Eugène), jardinier chez M. Maréchal, à Pont-Sainte-Maxence.

M. PINÇON (Ernest), jardinier, rue de la Fontaine-des-Arènes, à Senlis.

RAPPORT

SUR LA

CHAMBRE SYNDICALE DES ARCHITECTES-PAYSAGISTES
ENTREPRENEURS DE JARDINS ET HORTICULTEURS
DE FRANCE

PAR M. DUBARLE, PROFESSEUR (1).

(1) M. Goin, 62, rue des Ecoles.

J'ai reçu mission de rendre compte de cet ouvrage, l'un des plus utiles aux jardiniers et chefs terrassiers entrepreneurs de travaux neufs. J'adresserai nos sincères remerciements à notre dévoué collègue, M. Péan, président de la Chambre syndicale. Grâce à cette publication, propriétaires et jardiniers sauront avant de commencer les travaux projetés quel sera le montant de la dépense à faire. Ils y trouveront le coût de la location des outils, de la fourniture des matériaux, du fil de fer, des graines, des travaux au mètre cube, des transports au tombereau, à la brouette et à la hotte, du réglage, du pelonnage, du passage à la claie, de l'extraction, du cassage, mettage des pierres et cailloux, du labour à la bêche, des défoncements à la pioche, en tranchée ouverte, des plantations d'arbres et arbustes de toute nature, de la taille des arbres fruitiers, etc., etc.

Tous ces prix, bien étudiés, sont de 10 à 15 % trop élevés pour notre département.

Ce volume, du prix de 5 fr., est appelé à rendre de grands services aux propriétaires et jardiniers entrepreneurs.

CULTURE DU HAE-TEOU OU HEI-TEOU

Un missionnaire Français, le R. P. Leboucq, ayant fait venir pour M. Faivre, banquier à Beaune, qui désire la propager en France, cette plante chinoise, publie un ouvrage sur la culture de ce haricot, duquel nous extrayons ce qui suit :

Le haë-teou ou pois noir est cultivé en Chine dans la province du Tché-Ly, dont la latitude diffère peu de celle de l'Espagne. Cette province n'offre que l'aspect d'une immense plaine, où l'on rencontre à peine quelques mouvements de terrain, amas de sables produits par les vents; le thermomètre y varie entre 15 et 20 degrés au-dessus de zéro, mais en juillet et août, il monte souvent à 38 et 40. On y

cultive toutes les mêmes céréales, et les mêmes plantes légumineuses qu'en Europe.

Le haë-teou est moins couteux, plus nourrissant que l'avoine; on le cultive pour l'alimentation des chevaux qui en sont très-friands. Les Chinois en extraient aussi de l'huile à brûler. Avant de les donner aux chevaux, ils les font cuire lentement à un feu doux; il suffit que l'eau ait été à l'ébullition; les haricots absorbent l'eau et doublent de volume.

« Le haricot vert se sème à deux époques de l'année: 1° au printemps, aussitôt que la pluie a donné à la terre assez d'humidité pour que la graine puisse germer; 2° et après la récolte du blé, c'est-à-dire vers la fin de juin; on se hâte d'abord de donner un bon labour, et l'on sème sur hersage avant que la terre ne soit sèche.

« La semaille se fait au semoir chinois, en lignes espacées d'un pied; les graines sont déposées une à une dans le sillon creusé par le petit soc du semoir; elles doivent être assez rapprochées (un à deux centimètres), et non en poquets. Si l'on craint la sécheresse, la raie qui a reçu les graines est légèrement tassée par une petite roue en pierre qui suit cette ligne. On peut adapter ce petit rouleau aux semoirs mécaniques français.

« Au mois de juin, si le temps presse, et souvent parce que les animaux font défaut, les Chinois sèment quelquefois sur le chaume du blé, sans autre labour que la raie du semoir; il est néanmoins toujours préférable de travailler la terre convenablement.

« Le haricot noir peut réussir dans tous les terrains ordinaires; le sol sablonneux et léger est le moins favorable; les terres argileuses lui conviennent, surtout si les pluies sont abondantes: la terre noire et fraîche est la meilleure. Cette plante aime la pluie et la chaleur; les pluies d'été, au Tchély-Sud-Est, où nous sommes, sont d'ordinaire chaudes et abondantes. Le sol du Morvan et son humidité pourraient ne pas convenir aux haricots autant que notre humidité chaude de la saison des pluies en Chine.

« Dans ce pays, il ne craint pas l'eau. J'ai vu l'eau des pluies séjourner assez longtemps sur une terre semée de haricots; le pied était dans l'eau ainsi que les tiges, à trois ou quatre pouces de hauteur, et la plante n'en souffrit pas trop. Par contre, cette année (1880), où la sécheresse est extrême, il y a, dans des terrains près de notre résidence, une magnifique récolte de haricots. Ces terrains, qui ont été inondés pendant plusieurs mois, ont conservé assez d'humidité pour que le haricot profite de la chaleur, sans en souffrir.

« L'engrais employé par les Chinois ne contient pas de paille; il se compose du fumier des animaux mélangé de terre; on le laisse plusieurs mois en monceau, en le remaniant à la pelle de temps en temps. Cet engrais est répandu sur le sol au moment des semailles, ordinairement en petite quantité, non pas qu'il nuise ou soit inutile, mais parce qu'il est rare. Toute espèce d'engrais, comme tourteaux ou engrais humain, est préférable à la végétation et au produit en grains.

« Pour éviter que la plante manque d'air, les Chinois alternent d'ordinaire les lignes de haricots par des lignes de grains. Le système le meilleur semble être quatre lignes de sorgho; l'air circule facilement entre les tiges du sorgho, qui a peu de feuilles et se sème clair, tandis que les haricots, en pleine végétation, ne font qu'un bloc de feuilles et n'ont pas besoin d'être ramés, car ils montent peu ou point.

« Lorsque la plante a quelques centimètres de hauteur, un bon sarclage est donné sans retard, afin d'enlever les mauvaises herbes et d'ouvrir la terre; il est très important que les sarclours donnent un bon labour entre les lignes. Si une forte pluie était survenue après la mise des grains en terre, le sol battu et durci pourrait former une croûte nuisible à la levée; les Chinois rouvrent alors la raie du semoir au moyen d'un petit rateau à deux dents. Ce soin est rarement nécessaire; il facilite cependant beaucoup la levée; mais c'est un travail délicat et qui demande de l'attention, si l'on ne veut pas briser les germes,

« Un second sarclage est donné quand la plante a 20 ou 25 centimètres de haut, et un troisième et dernier assez à temps pour que les travailleurs puissent pénétrer facilement dans les lignes. Le haricot est ensuite abandonné à lui-même.

« Les haricots semés au printemps et ceux qui ne l'ont été qu'après la récolte du blé sont mûrs à la même époque, vers la mi-septembre. Les premiers semés sont toujours plus hauts et plus grenus que les autres. On n'attend pas la maturité complète de toutes les cosses ; celles du haut, mûrissant plus tard, feraient perdre les autres. Les tiges sont arrachées à la main et transportées immédiatement sur l'aire, afin que les grains tombant des gousses qui s'ouvrent au soleil ne soient pas perdus.

« Il ne faut pas attendre que les gousses soient noires à l'extérieur ; elle prendront cette teinte en séchant sur l'aire. Le point de maturité me paraît être celui que l'on attend en France pour couper les féverolles.

DES RECOMPENSES

DANS LES CONCOURS HORTICOLES

Cette question, que j'ai traitée au Congrès de botanique et d'horticulture de Bruxelles, a une importance qui a été parfaitement comprise par l'Assemblée qui, sur la proposition d'un ses membres, a décidé de la maintenir à l'ordre du jour du prochain Congrès.

Les comptes-rendus sommaires publiés par les journaux n'ont rendu que très-imparfaitement l'opinion que j'ai émise ; c'est ce qui m'engage à résumer ici les principaux arguments que j'ai présentés et les conclusions que j'ai formulées.

Le nombre des médailles offertes dans les expositions devient de plus en plus considérable, il dégénère parfois en

une véritable profusion. Les sociétés d'horticulture s'ingénient à multiplier les concours et, outre les nombreuses médailles d'or, de vermeil et de bronze qu'elles y affectent, elles mettent à la disposition du jury un nombre quasi-illimité de médailles pour être décernées aux envois hors concours ou qui ne sont pas prévus par le programme. Il en est qui recommandent au jury d'être large et qui, ne se bornant pas aux médailles, y ajoutent des primes en espèces.

Le but des sociétés qui agissent de la sorte est d'attirer le plus grand nombre d'exposants, de les contenter tous autant que possible afin qu'ils continuent à participer aux expositions futures. Loin d'atteindre ce but, la prodigalité de médailles produit incontestablement les résultats suivants :

1° Toutes ces médailles et ces primes absorbent des sommes considérables qui épuisent les ressources financières des sociétés et les forcent à ne renouveler leurs expositions qu'à des intervalles assez éloignés ; de plus, ces dépenses exagérées les empêchent de remplir d'autres parties de leur mission, telles que les cours, les conférences, les publications, les distributions de graines.

2° La valeur des médailles est de plus en plus dépréciée ; on ne fait actuellement aucun cas d'une médaille de bronze, on n'attache que peu d'importance à une médaille d'argent, le vermeil semble n'être qu'une récompense convenable et il faut la médaille d'or pour que l'on puisse dire avoir obtenu un grand succès.

Et 3°, plus les programmes d'expositions présentent de séductions attrayantes, plus les récompenses sont nombreuses et brillantes, plus les exposants deviennent exigeants, et moins il est facile d'obtenir leur participation. On les gâte tellement, que, comme les enfants gâtés, ils deviennent de plus en plus difficiles à contenter.

Ces abus ne peuvent que s'aggraver si on continue dans cette voie déplorable, aussi j'ai exposé quelques idées de

réforme afin de remédier à cet état de choses et d'obtenir des résultats plus satisfaisants.

Partant de ce principe, qu'il faut voir dans une récompense décernée dans une exposition, autre chose que la valeur intrinsèque qui n'est que secondaire, on doit s'efforcer d'attacher à cette récompense un caractère honorifique d'autant plus élevé qu'elle représente des efforts plus considérables, des progrès plus grands, un triomphe plus difficilement obtenu. Il importe de donner à cette valeur honorifique un caractère d'uniformité, afin qu'elle soit facilement appréciable avec une certaine exactitude.

A cet effet, les récompenses seraient invariablement divisées en quatre classes, pour chacune desquelles il serait délivré un certificat ou diplôme de mérite constatant le degré de la classe. Le degré de mérite serait fixé d'après un nombre de points que le jury allouerait à chaque collection en prenant un maximum fixe de 160 points représentant la perfection. Les classes seraient réparties d'après le nombre de points obtenus; on pourrait s'entendre pour attribuer un certificat de 1^{re} classe à toute collection ayant obtenu plus des 8/10 des points, de 2^{me} classe pour plus des 7/10, de 3^{me} pour plus des 6/10 et de 4^{me} pour plus des 4/10. Ces chiffres ne sont cités que comme exemple, il faudrait qu'ils fussent arrêtés après une entente préalable entre toutes les sociétés d'horticulture. Le certificat ou diplôme mentionnerait le nombre des points alloués par le jury. Cela établirait une plus grande équité dans la répartition des récompenses. C'est ainsi que dans un même concours deux collections d'élite méritant respectivement 90 et 83 points auraient droit toutes les deux à une récompense de 1^{re} classe; les diplômes mentionnant le nombre de points établiraient la supériorité de l'une sur l'autre, cela ferait disparaître les *ex æquo*. Il arrive souvent que deux collections diffèrent très peu comme mérite l'une de l'autre, et en accordant à l'une une médaille d'or, et à l'autre une médaille de vermeil, on établit entre elles une différence trop grande. On ne verrait plus, comme

cela se produit parfois dans des concours similaires, les uns entre amateurs ou entre sociétaires, les autres entre horticulteurs ou étrangers, une collection obtenant un second prix dans le concours entre horticulteurs être supérieure à celle qui obtient le 1^{er} prix dans le concours entre amateurs. Au moyen des points, chacun serait récompensé selon son mérite.

Quant à la valeur intrinsèque des récompenses qui seraient jointes aux diplômes, le champ est vaste, et ici il n'y a guère d'uniformité à obtenir. Dans les grandes expositions internationales, les expositions jubilaires ou exceptionnelles, cette valeur peut être assez élevée, les objets d'art, les coupes de métal, les médailles de valeur y sont à leur place; dans les expositions ordinaires, on pourrait très facilement remplacer parfois les médailles par des ouvrages d'horticulture, des publications, des outils ou instruments, des collections de graines. C'est aux sociétés à juger de l'opportunité et du choix de telles récompenses, et si l'on conserve les médailles, le bronze doré, l'argent et le bronze suffiraient parfaitement.

Les programmes pourraient établir deux séries de récompenses, qui seraient décernées suivant l'importance du concours. On aurait, par exemple, 1^{re} série, médaille de bronze doré, médaille d'argent, médaille de bronze et diplôme simple (le tout grand module), et pour la 2^{me} série, les mêmes médailles en petit module. La 1^{re} série serait attribuée aux beaux concours, Caméllias, Azaléas, Broméliacées, plantes de serre. La 2^{me} aux plantes plus faciles, Fuschia, Petunia, Coleus, etc., mais la classe de la récompense correspondrait toujours à la classe du diplôme ou certificat de mérite.

Le point essentiel est d'arriver à ce que le mérite de la collection récompensée soit apprécié à sa juste valeur, afin que les exposants et le public attachent une signification sérieuse aux résultats des concours.

Ce sera un moyen des plus efficaces d'assurer les succès des expositions horticoles.

Ces idées, je ne les expose que comme des points de départ destinés à provoquer l'examen, la discussion et les recherches. Elles sont réalisables, j'en suis convaincu, et elle produiront un résultat sérieux.

C'est à la presse horticole de les propager, d'ouvrir ses colonnes à la discussion, c'est aux sociétés d'examiner ces questions, de les étudier, et d'en rechercher la solution. C'est à la fédération des sociétés d'horticulture, d'établir une entente sur ces points entre les sociétés horticoles, de coordonner les résultats des discussions et des recherches, de formuler un projet de réforme à soumettre à l'approbation de tous les intéressés.

Telle est, en résumé, la thèse que j'ai soutenue au Congrès. L'assemblée a reconnu l'opportunité et l'importance de la réforme que je préconisais. M. Ed. Pynaert a parfaitement fait ressortir l'importance de cette question et il a exprimé les vœux de tous en demandant qu'elle restât à l'ordre du jour.

Contre ces abus qu'il faut combattre, j'ai tiré le premier coup de feu; d'autres, je l'espère, entreront bientôt en ligne et l'action s'engagera. Pour le moment, c'est aux partisans de la profusion actuelle des médailles de riposter, à moins qu'ils ne jugent préférable de se dérober à la lutte.

Août 1880.

ALFRED ALLARD.

Leçons d'Horticulture

JUIN 1881.

Taille en vert, pincement.

<i>Senlis :</i>	Dimanche 5, à midi 1/2, au jardin de la Société.
<i>Creil :</i>	Jeudi 9, à 10 heures du matin, chez M. Gallé.
<i>Blaincourt :</i>	Jeudi 9, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Montlével :</i>	Dimanche 12, à 8 heures du matin, à la mairie.
<i>Nanteuil :</i>	Dimanche 12, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>St-Maximin :</i>	Jeudi 16, à 10 heures du matin, à la mairie.
<i>Apremont :</i>	Jeudi 16, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Pontarmé :</i>	Dimanche 19, à 9 h. du matin, chez M. Dupuis.
<i>La Chapelle :</i>	Dimanche 19, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Crépy :</i>	Jeudi 23, à 10 heures du matin, à la mairie.
<i>Betz :</i>	Jeudi 23, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Roblin.
<i>Fleurines :</i>	Dimanche 26, à 10 h. du matin, chez M. Demichy.
<i>Pont-Ste-Maxence :</i>	Dimanche 26, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Ermenonville :</i>	Jeudi 30, à 10 h. du matin, chez M. Thiénard fils.
<i>Plessis-Belleville :</i>	Jeudi 30, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.

Tarif des Annonces.

Prix de chaque Case pour les Sociétaires :

1 fois	2 fr. 50
3 fois de suite	6 »»
6 fois de suite	10 »»
12 fois de suite	48 fr.

Moitié en plus pour toute personne étrangère à la Société.

Adresser les demandes d'annonces au Secrétaire-Général.

A vendre

3,000 pots de Geraniums à 30 fr. le cent.

S'adresser à M. Lefèvre, jardinier à Droizelles, près Nanteuil (Oise).

AVIS

Les mémoires des instituteurs devront être adressés au Secrétaire-Général avant le 1^{er} septembre 1884.

Bulletins à céder aux sociétaires, voir page 33.

Le 1^{er} dimanche d'Octobre aura lieu l'examen des candidats pour le concours ouvert entre les garçons jardiniers.

Jus de tabac

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à Mlle SEBERT, concierge.

Revue de l'Horticulture belge et étrangère

Recueil mensuel illustré, fondé en 1875, paraissant régulièrement le 1^{er} de chaque mois en un fascicule de 24 pages grand in-8°, orné d'une superbe chromo-lithographie, d'une planche noire et de nombreuses gravures.

OBJETS TRAITÉS : Plantes nouvelles, peu connues ou intéressantes. Horticulture des salons et des fenêtres. Architecture de serres et de jardins. Mosaiculture. Dessin, tracé et plantation de corbeilles et parterres. Arboriculture ornementale. Littérature horticole et chronique des expositions. Nouveaux appareils et ustensiles. Variétés et mélanges.

Abonnement d'un an : Belgique, 12 fr. — Pour les pays de l'Union postale, 13 fr. 50. — Pour tous les autres pays, 12 fr., port en sus.
S'adresser à M. Ed. Pynaert, rue de Bruxelles, 142, Gand (Belgique)